Marginalité spatiale et marginalité sociale dans les villes africaines.

A propos de la périphérie urbaine de Lomé (Togo)

Les phénomènes de ségrégation, et le rejet de nombreux citadins à la périphérie des grandes villes sont les entrées géographiques habituelles dans un phénomène complexe et controversé : celui de la marginalité. Il n'y a pas, en regard d'un tel phénomène, de spécificité évidente des pays du Tiers-Monde et l'on retrouvera, dans la manière de l'aborder, scientifiquement ou politiquement, bien des réminiscences du XIXe siècle européen.

Il convient pourtant de mesurer l'ampleur atteinte par les bataillons "d'oubliés de l'urbanisation" du fait d'une croissance urbaine tellement rapide que les chiffres finissent par prendre un caractère abstrait : 1 359 millions de nouveaux citadins d'ici l'an 2000 ! Au rythme d'un doublement de population tous les dix ans, les grandes villes du Tiers-Monde se trouvent confrontées à une arrivée massive de migrants d'origine rurale que ni l'Etat, ni le secteur privé ne sont en mesure de fixer ; la croissance rapide des villes s'opère, en effet, hors de toute industrialisation génératrice d'emplois. La spécificité majeure de cette urbanisation, c'est bien de se développer dans le cadre d'une dépendance aggravée du Sud par rapport au Nord.

Le domaine de la marginalité est, au bout du compte, si îmmense que M. Vernière (1) n'hésite pas à manier le paradoxé : ne serait-il pas plus simple de chercher ce qui, des paysages et des hommes, n'est pas marginal ? Le bidonville, autrefois traité comme cancer urbain, ne devient-il pas un lieu d'adaptation à la vie urbaine ?

Mon objectif est ici de rappeler très brièvement les termes du débat sur la marginalité dans le Tiers-Monde et d'analyser les réponses politiques à la croissance urbaine incontrôlée. Celle-ci se présente toute-fois de manière diversifiée selon les continents et les régions ; l'étude consacrée à Lomé se situe sur un continent qui reste globalement très rural mais où les phénomènes de croissance, même s'agissant de villes de taille relativement modeste, revêtent toutes les caractéristiques d'une urbanisation dépendante et incontrôlée. Une capitale de moins d'un demi-million d'habitants peut être une "ville informe" même si les difficultés à y vivre sont sans commune mesure avec celles rencontrées dans quelques-uns des "monstres urbains" les plus connus.

A – Approches de la notion de marginalité dans les villes du Tiers-Monde

a) Historique d'un débat

Nombreux sont les historiens qui ont décrit les phénomènes de marginalité urbaine dans l'Ancien Monde (2). Les penseurs de la révolution industrielle, qu'ils se réclament du socialisme utopique ou du libéralisme sauvage, abordent également cette réalité dans les villes occidentales en croissance rapide du XIXe siècle.

Ce sont pourtant les sociologues de l'Ecole de Chicago qui, dans l'entre-deux-guerres, donneront au concept de marginalité un statut scientifique au demeurant non exempt de connotations idéologiques ; en référence au corps de valeurs cohérent d'une idéologie dominante, ils désignent comme marginaux "des groupes sociaux numériquement et culturellement minoritaires, vivant de manière plus ou moins déviante ... pour des raisons d'appartenance raciale, ethnique, linguistique, religieuse ou d'ordre économique" (3).

Le concept fut repris, dans les années 60, par certains sociologues et certains économistes latino-américains soucieux de montrer que, dans le cadre de formations sociales capitalistes dépendantes, la marginalité est durable (et non transitoire), structurellement liée au système capitaliste et qu'elle affecte la majorité des masses populaires (Cardoso, Furtado, Stavenhagen, Gunder-Frank). J. F. C. Turner (4) défend l'idée que les établissements urbains spontanés sont une manifestation normale de croissance urbaine dans des conditions d'urbanisation exceptionnellement rapide ; il rencontrera quelque écho du côté des bailleurs de fonds de la Banque Mondiale et, par ricochet, du côté des gouvernants.

En France (et sur des registres différents), H. Lefebvre et M. Castells inspireront de nombreux travaux sur la question au cours des années 70. Cette décennie s'ouvre d'ailleurs avec deux manifestations scientifiques organisées à l'initiative de géographes :

- Colloque de Paris VIII Vincennes sur l'habitat sous-intégré (5)
- Colloque de Talence sur la croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar (6).

Les travaux de M. Vernière au Sénégal constituent sans nul doute l'amorce d'un riche courant malheureusement interrompu par le décès accidentel de ce géographe. Au cours de la décennie, la question se déplace vers les mécanismes économiques fondamentaux de la marginalisation (Hugon, Santos, Meillassoux) et, en réaction aux thèses de Fanon, vers l'évolution du niveau et des formes de la conscience sociale dans les groupes marginaux (Gutkind, Copans).

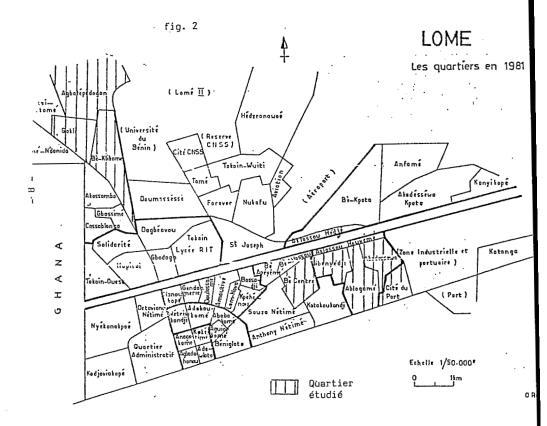
blesses de ces approches et leurs dangers sont manifestes. Raisonner en termes de sous-intégration renvoie (le plus souvent implicitement) à des présupposés hygiénistes qui privilégient un modèle d'urbanisation et laissent supposer qu'on intégrera les marginaux en palliant les effets du sous-équipement (illusion d'une gestion technique de la marginalité). Il n'est pas non plus évident que la marginalité spatiale puisse mécaniquement être considérée comme signe lisible de la réalité économique et sociale (cf 2ème partie).

La marginalité économique nous renvoie à l'interminable débat sur le secteur informel dont il ne s'agit pas de nier l'importance mais qu'il faut surtout bien se garder d'interpréter comme traditionnel, retardataire ou sous-intégré. Aussi hasardeuse est, comme nous le verrons, l'assimilation de l'établissement urbain spontané et des activités "informelles". Trop souvent cette notion fourre-tout est présentée comme un aspect de la transition précapitaliste - capitaliste alors que, de toute évidence, la dynamique de ce "secteur" au demeurant très hétérogène, n'est compréhensible que dans son articulation au niveau macro-économique mais aussi à l'échelle d'une branche ou même de l'unité domestique, au mode de production capitaliste dominant.

Fig. 1 - Typologie des établissements incontrôlés suivant deux critères (Dans le tableau, sont mis en italiques les établissements incontrôlés qui peuvent évoluer dans le temps)

					Modèles de développement Aspects matériels
			Etablissement achevé en semi- squatting	Etablissement total légal	a - Etablissements structurés suivant standard moderne
		Etablissement incomplet de squatters	Etablissement incomplet en semi-squatting	Etablissement semi-légal	 b - Etablissements semi-struc- turés (maisons en dur, équi- pements embryonnaires)
	Tentative de squatting Etablissement naissant	Etablissement naissant de squatters	Etablissement naissant en semi-squatting	٥	c -Etablissements en évolution "durcification" progressive équip. suivant possibilités
	Tentative de squatting Etablissement provisoire	Etablissement provisoire de squatters	Etablissement provisoire en semi-squatting		d - Ensembles de constructions en matériaux non "perma- nents"
Etablissements "nomades"	Tentative de squatting Etablissement transitoire	Etablissement de squatters en transit		•	e - Ensembles d'abris "tempo- raires"
5	4	3	2	1	
"Itinérants" Occupation passagère sans intention d'oc- cupation		Squatters "établis" Reconnaissance "de facto"	Semi-squatting droit de "tenu- re" à moitié reconnu	Occupation légale	Degrés de sécurité dans l'occupation du sol ("Tenure")

permanente



b) Approches globales du concept de marginalité

Elles sont essentiellement de deux ordres : les unes considèrent la marginalité comme un état géographique ou économique ; d'autres l'abordent comme un processus et privilégient l'approche en termes de dynamique sociale.

Vernière propose une typologie spatiale de la marginalité fondée sur le degré de sécurité dans l'occupation du sol :

- quartiers populaires centraux polyfonctionnels
- bidonvilles intra-urbains
- lotissements périphériques peuplés de "déguerpis" des bidonvilles centraux
- franges urbaines spontanées.

D'autres préfèrent mettre l'accent sur la marginalité urbanistique et raisonnent en termes de croissance urbaine sous-intégrée. A partir de la plus ou moins grande précarité des conditions d'existence proposées aux habitants (ramassage des ordures, assainissement, accès à l'eau potable, à l'électricité, aux transports ...) sont définis des seuils de sous-intégration. Le tableau proposé par Turner (fig. 1) fait assez bien la synthèse de la double marginalité spatiale et urbanistique mais les fai-

La marginalité doit être située comme processus dont le point de départ est dans la prolétarisation des couches paysannes et dans ce que S. Amin appelle l'effet d'expulsion (push effect). Les études doivent être menées en référence aux procès migratoires prenant en considération tous les lieux (urbains et ruraux) de la reproduction économique et biologique mais aussi ceux où se joue la reproduction sociale (cf. travaux de E. Le Bris (7)). Il ressort d'à peu près tous les travaux recensés que, si tous les marginaux urbains ne sont pas des sous-prolétaires, tous sont menacés de perdre à tout moment leur statut, fût-il celui de travailleur indépendant, de salarié ou de petit patron. La marginalité est bien le lieu d'une surexploitation maximale du travail par le capital, même si, en l'occurrence, la relation n'est pas directe mais médiatisée par une série de relais micro-capitalistes.

L'hétérogénéité des groupes qualifiés de marginaux se manifeste pourtant nettement si l'on s'interroge comme P. Gutkind (8) sur le niveau de conscience politique des plus démunis. Certains mouvements comme ceux des dockers de Dar-es-Salam ou des cheminots de Thiès vont à l'encontre des thèses de F. Fanon jugeant que la ville ne jouera aucun rôle dans la libération des déshérités. Beaucoup d'analyses confirment pourtant l'extraordinaire faiblesse politique des pauvres, leur grande passivité et leur vulnérabilité face au "populisme manipulateur" ou au tribalisme érigé par les couches au pouvoir en moyen de domination idéologique.

c) Politiques appliquées à la marginalité

La seule politique menée pendant de nombreuses années a consisté en destructions systématiques des établissements urbains spontanés et en "déquerpissements" vers des lotissements périphériques. Le rythme de création de ceux-ci ne pouvait pas suivre le rythme de la croissance urbaine: à Mexico, sur 8 millions d'habitants en 1974, 4 millions peuplaient les vecindades centrales, les cuidades perdidas et autres colonias proletarias ; les néo-citadins préférant pour de multiples raisons (cf 2ème partie) leur marginalité aux réalisations officielles, un changement de politique s'est progressivement opéré (ce qui n'empêche nullement les gouvernants de recourir encore à la manière forte) et les maîtresmots sont devenus "assainir" (les lots nus sommairement équipés mis à la disposition des familles s'appellent "parcelles assainies") et "intégrer". Les risques d'explosion sociale consécutifs à des interventions trop brutales ont certes joué en faveur de cette évolution mais la crise d'après 74 a également contribué, les sources de financement se faisant rares, à renforcer les thèses en faveur d'un urbanisme homéopathique et proche des "bénéficiaires". La Banque Mondiale en faveur de l'habitat et le BIT pour le "secteur informel" diffusent donc des thèses en faveur d'une meilleure gestion technique de la marginalité et de la sousintégration. A côté du principe humanitaire (qui exclut pourtant tout engagement dans des projets de société de type communaliste), ces tentatives sont guidées par une croyance absolue dans les vertus du libéralisme : il faut jouer sur l'instinct de propriété, le désir d'enrichissement et la volonté de mobilité sociale ascendante (9). Il convient aussi d'assurer la réplicabilité des opérations par une stricte récupération des dépenses engagées par les pouvoirs publics (ce qui a pour effet assuré d'exclure des opérations les populations les plus pauvres). Si complexes et dramatiques soient les questions à résoudre, on ne peut s'empêcher de voir, dans les nouveaux types de gestion de la marginalité, une institutionnalisation de la pauvreté (ne s'agit-il pas de faire supporter le bas niveau des revenus par des conditions d'habitation acceptables ?). La création de rente foncière à travers les opérations "parcelles assainies" donne également une idée du bénéfice retiré de telles opérations par les représentants du capital privé, local et de la haute administration.

B - Dynamique d'un front d'urbanisation : l'exemple de Lomé

a) Lomé est une création coloniale intégrale dont la naissance remonte à moins d'un siècle, sous colonisation allemande.

D'un point de vue démographique, la ville qui ne comptait que 85 000 habitants en 1959, en compte 390 000 sur un peu plus de 6 000 ha en 1981. Cette capitale, bornée dans ses quartiers ouest par la frontière avec le Ghana, apparaît donc comme aérée et préservée des déséquilibres générateurs de sous-intégration au plan spatial et de tensions sociales. Les pouvoirs publics n'en sont pas moins confrontés au double objectif de construire plus de 150 000 logements dans les 15 ans qui viennent (ce qui est l'équivalent du parc actuel) tout en maîtrisant une extension spatiale devenue d'autant plus préoccupante que, jusqu'en 1981, aucune politique volontaire n'est venue la freiner.

Les réalisations doivent être aujourd'hui programmées en pleine crise économique. Le pays, très fortement endetté, vient de se voir imposer un moratoire très dur qui bloque non seulement les recrutements dans la fonction publique mais compromet aussi des efforts d'industrialisation, au demeurant mal engagés.

La capitale togolaise reste fortement marquée, à la fois par une forte prédominance féminine (même si, avec 92 hommes pour 100 femmes en 1981, ce déséquilibre est en voie de résorption) et l'existence d'un secteur informel pléthorique (1 activité de vente pour 3 ménagères) qui est bien plus un travestissement d'un grave sousemploi qu'une forme économique de transition vers la petite entreprise capitaliste. Enfin, les phénomènes de ségrégation ethnique et sociale sont peu développés dans une ville où la marginalité relève sans doute d'investigations plus anthropologiques que géographiques.

b) Partant tout de même de la notion de marginalité géographique dans son sens le plus banal (éloignement par rapport au centre), j'ai cherché à comprendre comment progresse le front d'urbanisation d'une ville comme Lomé. Pour y parvenir, j'ai utilisé à la fois l'approche par les paysages et l'approche par la stratégie des acteurs fondée sur une double hypothèse : la paralysie du foncier (10), à Lomé, explique le relatif bas niveau du prix du sol urbain ; la croissance urbaine se développe sur un tissu de relations sociales complexes où s'entrecroisent stratégies familiales et lignagères, montages institutionnels privés et phénomènes de clientélisme ; le secteur proprement capitaliste de promotion foncière et immobilière est, en revanche, quasi-inexistant.

L'approche proprement géographique est largement inopérante. Les critères de densité et de continuité du bâti, conduisent à des diagnostics erronés dans une agglomération où les densités sont globalement faibles et où les contrastes sont peu sensibles en matière d'occupation du sol urbain (la densité moyenne est de 64 habitants/ha dans l'ensemble du périmètre urbain et les densités n'excèdent jamais 250). A la périphérie, des densités très faibles (moins de 20) peuvent correspondre à des zones en voie d'urbanisation rapide alors que des densités plus élevées s'expliquent par la consolidation de noyaux villageois insérés dans le tissu urbain. L'analyse paysagique, appuyée sur l'outil cartographique, ne révèle qu'un chaos spatial, une mosaïque complexe de formes urbaines mal consolidées s'étendant sur plusieurs kilomètres de profondeur. Elle permet toutefois de formuler deux hypothèses :

- celle d'une opposition entre quartiers nord et quartiers est ;
- celle d'une résistance, au nord, de noyaux à caractère villageois guidant la progression de la ville et survivant assez longtemps dans un tissu urbain mal consolidé.

Seul le détour par la stratégie des acteurs permet d'explorer ces deux hypothèses. Il est aussi l'occasion de mesurer le poids, dans la ville africaine, de déterminants sociologiques internes, qu'il s'agisse des rapports familiaux et lignagers, des rapports entre hommes et femmes ou des phénomènes religieux. Ces déterminants jouent d'autant plus que l'Etat dépendant, dépourvu de moyens techniques, financiers et humains parvient de moins en moins à imposer "sa ville" à travers une codification unique et des représentations standardisées (SDAU, plans de transport, etc.).

Dans les quartiers sud-est de la ville de Lomé, un petit nombre d'opérateurs monopolisent les procédures d'accès au sol urbain ; il s'agit de quelques chefs coutumiers et de familles d'origine brésilienne qui ont profité de rapports de force instaurés par la puissance coloniale pour concentrer entre leurs mains d'importants patrimoines fonciers. Sauf exceptions, ces acteurs ne se retrouvent pas dans la filière capitaliste de promotion foncière et les conflits qui les opposent entre eux

est à l'origine d'une véritable paralysie du foncier ; celle-ci explique en partie le relatif bas prix des terrains (6 à 7 000 CFA (100 F CFA = 2 francs français) au Centre ville soit trois fois moins qu'à Dakar, quatre fois moins qu'à Yaoundé) ; elle est aussi à l'origine d'un rejet massif des demandeurs vers les quartiers de plus en plus éloignés au Nord.

Là, les demandeurs du sol entrent en contact de manière très dispersée avec les détenteurs de terrains : on retrouve bien la société Ewe très segmentaire (le niveau d'organisation ne dépasse guère le lignage). La négociation du passage à l'urbain se fait de manière très indirecte. Entre communautés autochtones et demandeurs de terrains d'une part, entre ces deux catégories d'acteurs et la puissance publique d'autre part, s'installent une série de médiateurs (mandataires des communautés, géomètres, etc.) qui ne contribuent pas précisément à clarifier les règles du jeu. D'autant moins d'ailleurs qu'à côté de communautés qui ont sauvegardé une structure patriarcale très forte, on trouve une majorité de grandes familles où le relâchement des solidarités traditionnelles peut aller jusqu'à la destructuration pure et simple.

Une ville comme Lomé présente donc un système composite de gestion du foncier dont l'Etat est à peu près absent mais dans lequel ses interventions ne font qu'ajouter à la confusion. Cette "gestion par la confusion", si étrangère à nos catégories occidentales, fonde dans une certaine mesure un mode spécifiquement africain de penser et d'organiser l'espace, en particulier à travers le maintien des conditions de reproduction des solidarités traditionnelles et le recours à une pluralité de normes et de référents dont certains sont issus de la sphère "moderne".

Il est bien difficile, dans ces conditions, d'identifier une marginalité sociale et plus encore une marginalité spatiale. Lomé échappe encore de toute évidence au schéma classique : un capitalisme dépendant drainant des populations qu'il ne peut pas intégrer et les rejetant dans cette sorte de non-lieu qu'est la périphérie urbaine où se reproduit la force de travail prolétaire. Au lieu de cela, les quartiers étudiés sont des quartiers spontanés de propriétaires avides d'accéder au "chez". (contraction de chez soi). Il s'agit bien d'une urbanisation "spontanée" et volontaire mais illégale. L'accès au sol urbain reste le domaine par excellence du précaire, des bricolages, des contournements de la norme mais, si précaire soit-il, le "chez" (assimilé le plus souvent au lot de 600 m2) permet la combinaison souple de stratégies familiales et professionnelles, réduisant du même coup les incertitudes croissantes du marché du travail salarié; il permet aussi d'assurer plus ou moins bien l'insertion des néo-urbains souvent sans ressources mais rarement déracinés. Jusqu'à quand ce fragile équilibre, dans une large mesure garant

de la stabilité du corps social, se prolongera-t-il? En attendant, cette marginalité généralisée (par rapport aux normes occidentales que l'Etat ne parvient pas à imposer), produit un espace urbain de plus en plus difficile à gérer à partir de ces mêmes normes.

Emile LE BRIS

NOTES

- (1) Outre la magistrale thèse de M. VERNIERE, Dakar et son double, Dagoudane Pikine. Bibliothèque nationale, 1977, il faut citer, du même auteur : "Les oubliés de l'haussmanisation dakaroise". L'espace géographique, 1977, n° 1, p. 5-23. "Les pauvres d'Ibadan ont-ils une conscience de classe?", Cahiers d'Etudes Africaines, 57, XV, pp. 37-44 (commentaire d'un article de P. GUTKIND).
- (2) Contentons-nous de citer ici: L. CHEVALLIER, Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première partie du XIXe siècle, Paris, Plon 1958. F. FURET, "Pour une définition des classes inférieures à l'époque moderne", Annales ESC, XVIII (3), 1963, pp. 459-474. J. KAPLOW, Le nom des rois: les pauvres de Paris à la veille de la Révolution, Paris, Maspero, 1974.
 - (3) On se reportera à la mise au point d' A. MARIE, "Marginalité et conditions sociales du prolétariat urbain en Afrique", Cahiers d'Etudes Africaines, 81-83, XXI, 1-3, pp. 347-374 ainsi qu'à l'ensemble des études monographiques présentées dans ce numéro spécial intitulé "Villes Africaines au microscope".
 - (4) J.-F.-C. TURNER, Le logement est votre affaire, Paris, Ed. du Seuil, 1979.
 - (5) Il a été rendu compte de ce colloque dans la revue *Hérodote*, Habitat sous-intégré, n° 19, 1980.
 - (6) Colloques internationaux du CNRS, n° 559. La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar.
 - (7) E. LE BRIS, "Contenu géographique et contenu social de la notion de résidence", Cahiers d'Etudes Africaines, op. cit. "Villes Africaines au microscope".
 - (8) Sur les actions et consciences ouvrières, on se reportera à P. GUTKIND, R. COHEN et J. COPANS eds *African Labor History*, Berkeley, CA, Sage, 1978.
 - (9) Sur les positions de la Banque Mondiale, la littérature n'est pas toujours accessible. Se reporter au numéro spécial de la revue *Projet* intitulé "L'explosion urbaine du Tiers-Monde", février 1982, n° 162.
 - (10) M. E. H. DIOP, Le centre ville de Lomé, évolution de la situation foncière et de la trame urbaine, ORSTOM, Lomé, 1983.

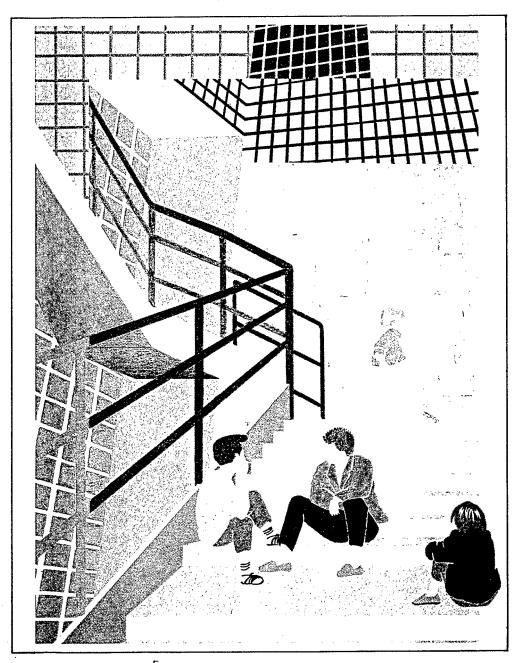
: : : :

FL

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE Centre Régional de Publication de Lyon

MARGINALITÉ SOCIALE MARGINALITÉ SPATIALE

sous la responsabilité d'André Vant



Editions du CNRS

0.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

Cote 3 B

Colloque des 6, 7 et 8 juin 1984 tenu à l'Université Lyon II (Lumière)

sous la responsabilité d'André Vant

MARGINALITÉ SOCIALE MARGINALITÉ SPATIALE

Jean-Yves Authier, Antoine-S. Bailly, Robert Bergeron, Nadir Boumaza, Gilles Bousquet, Pascal Busiaux, Louis Chabert, Jean Chaussade, Brigitte Dyvrande, Jeanne Fagnani, Anne-Marie Fixot, Xavier Godinot, Pascale Grenier de Ruère-George, Jean-Pierre Houssel, Jean-Claude Lasserre, Emile Le Bris, Michel Poinard, Raymonde Poisson, Renée Rochefort, François Tomas, André Vant, Jean-Claude Vernex



EDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 15 quai Anatole France - 75700 PARIS